

**EGLISE MYSTIQUE ET MAGIQUE DE BRETAGNE  
ou E.M.M.B**

E.M.M.B, marque de la SARL. PH'ART  
N°SIREN : 481 448 314 R.C.S VANNES  
Siège social : Rue du Docteur LANOE 56330 PLUVIGNER  
Tel : 02 97 24 94 96

**Demande de prestation ayant valeur de protocole d'accord.**

Je soussigné (e) M, Mlle. madame résidant à

demande à l'E.M.M.B d'exécuter en sa faveur un travail magico-spirituel.

-----  
L'E.M.M.B est un institut laïque totalement indépendant de toute institution religieuse. Sa vocation n'est pas prosélytique mais absolument pratique. Sa pratique a uniquement pour objet **le traitement par des moyens spirituels des sentiments et sensations d'envoûtement, d'ensorcellement, de possession et de hantise.**

Nature de la prestation

A la demande du client, l'E.M.M.B effectuera un travail magico-spirituel. Par travail magico-spirituel on entend une prestation spirituelle à distance de caractère absolument intellectuel et immatériel réalisée en faveur d'un tiers.

La vocation du praticien magico-spirituel n'est ni thérapeutique ni matériellement réparatrice. Autrement dit, le travail magico-spirituel vise expressément et résolument le traitement de la charge spirituelle négative qui est perçue par le client comme cause de ses difficultés ou comme obstacle à la résolution de ses difficultés. Ce travail ne se substitue en aucun cas à un traitement médical.

Ce travail magico-spirituel sera assuré pendant une durée maximum de trois mois à compter de la date de réception par courrier postal de ce contrat et des éléments demandés. Le client devra régulièrement - au minimum une fois par semaine - faire parvenir par mail, ou à défaut par courrier postal, des informations sur l'évolution de sa situation. L'E.M.M.B n'est pas tenue de répondre obligatoirement à ces mails informatifs. L'E.M.M.B ne renvoie pas en fin de travail les éléments matériels fournis par son client pour son exécution.

L'E.M.M.B assure la mise en exécution du moyen, à savoir un travail magico-spirituel. L'E.M.M.B n'a pas d'obligation de résultat et ne peut être tenue de rembourser les honoraires perçus en cas de non satisfaction de son client. L'E.M.M.B se réserve le droit d'exécuter ce travail magico-spirituel selon les modalités temporelles et techniques qui lui conviennent. L'E.M.M.B ne s'engage à assumer aucune obligation d'accompagnement physique ou psychologique du client. L'E.M.M.B n'est en aucun cas obligée d'assurer une permanence téléphonique.

Le règlement de la prestation, soit euros, par chèque ou mandat postal libellés à l'ordre de : PH'ART, est joint par courrier postal aux éléments fournis initialement par le client. Ce coût est forfaitaire et définitif. L'E.M.M.B se réserve le droit de refuser l'exécution de cette demande. Dans ce cas les éléments fournis par le demandeur seront renvoyés à l'adresse qu'il a mentionnée sur ce document. L'encaissement du chèque ou le retrait du mandat postal par l'E.M.M.B vaut acceptation de l'exécution de la prestation.

Conformément à la loi en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation de sept jours à compter de la date de signature du présent contrat. Le client certifie être majeur au moment de la signature de cette présente demande. **Le client déclare avoir pris connaissance avant signature de l'ensemble des dispositions mentionnées sur ce document et atteste que les éléments qui y figurent sont conformes aux informations signifiées verbalement par le praticien lors de l'entretien téléphonique initial.**

Fait à le / /

Signature du client